

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Grand Est organise des

# Journées de préparation à la retraite

À l'attention des agents de la fonction publique d'Etat exerçant en région Grand Est  
faisant valoir leur droit à la retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 mars 2022.

***Les agents ayant déjà fait valoir leurs droits à la retraite ou les agents faisant valoir leurs droits au-delà de la période mentionnée, doivent le préciser sur le formulaire d'inscription.***

Ces journées de préparation à la retraite aborderont les thèmes suivant :

- Gestion financière et juridique
  - Aspect psychologique
  - Santé-Hygiène-Diététique
- Organisation et gestion du temps

Chaque session se compose de deux journées, qui auront lieu à :

## Inscriptions ouvertes en février

- **Colmar les 11 et 12 mars 2021**
- **Nancy les 15 et 16 mars 2021**
- **Strasbourg les 25 et 26 mars 2021**

## Inscriptions ouvertes en mars

- **Sarrebourg les 08 et 09 avril 2021**
- **Metz les 22 et 23 avril 2021**

### Inscriptions ouvertes en avril

- **Epinal les 17 et 18 mai 2021**
- **Briey les 31 mai et 01 juin 2021**

### Inscriptions ouvertes en mai

- **Charleville-Mézières les 07 et 08 juin 2021**
- **Troyes les 17 et 18 juin 2021**
- **Reims les 24 et 25 juin 2021**
- **Châlons les 28 et 29 juin 2021**

### Inscriptions ouvertes en juin

- **Bar-le-Duc les 23 et 24 septembre 2021**
- **Colmar les 30 septembre et 01 octobre 2021**

### Inscriptions ouvertes en septembre

- **Nancy les 07 et 08 octobre 2021**
- **Strasbourg les 14 et 15 octobre 2021**
- **Metz les 21 et 22 octobre 2021**

Ces deux journées ont pour objectif :

- d'engager une réflexion sur les changements de vie engendrés par la retraite
- de sensibiliser aux aspects psychologiques et sociaux de la transition vie active / retraite
- d'aborder le domaine de la santé et la nécessaire hygiène de vie à observer
- de traiter les questions financières et la gestion de son patrimoine
- d'élaborer un nouveau projet de vie

**ATTENTION : il ne sera pas procédé au calcul du montant des droits à la retraite des participants**

**La SRIAS prenant en charge les frais de restauration pour le déjeuner, l'inscription à une session comprend également l'inscription au déjeuner, sauf avis contraire.**

**Les frais de déplacement restent à la charge de l'agent.**

**Les personnes intéressées devront s'inscrire directement sur le site de la SRIAS Grand-Est, rubrique « Accompagnement des agents » et sous-rubrique « préparation à la retraite »**

**Une attestation d'appartenance à la fonction publique (fiche de salaire, titre de pension ou carte professionnelle) est obligatoire.**

Une convocation sera adressée à chaque personne retenue environ 15 jours avant le début de la session. Le lieu exact sera précisé à ce moment-là.

**Nota :** Dans la mesure où des actions similaires seront organisées dans toute la région Grand Est, la priorité sera donnée aux agents habitant à proximité des lieux définis.

**Nous rappelons que, conformément à la circulaire du 15 février 2017, relative à l'action sociale interministérielle déconcentrée, toutes facilités de participation aux actions d'information mises en place par la SRIAS doivent être données aux agents.**

**La SRIAS n'est pas habilitée à mettre en place des formations, c'est pourquoi, nous parlons de sessions. Il appartient aux agents de convenir avec leur service des ressources humaine de poser des congés ou de négocier ces deux journées comme des journées de formation.**

*Si les demandes étaient plus nombreuses que les places disponibles, priorité sera donnée par proximité de la date de mise en retraite et aux agents dont le ministère n'organise pas d'action similaire.*



*Selon l'actualité sanitaire et les décisions gouvernementales, les sessions peuvent être annulées et/ou reportées au dernier moment.*

